

Présentation des différentes étapes du protocole

Dans ce document, vous retrouverez l'ensemble de notre protocole modifié ainsi que les tarifs proposés remis à jour en 2021, dans le cadre d'une démarche d'évaluation diagnostique pour les personnes adultes de 18 ans et plus.



TRES IMPORTANT :

En raison d'un très grand nombre de demandes, le cabinet interdisciplinaire TSA³ reçoit uniquement les demandes des personnes domiciliées dans les environs de Lyon et dans le département 69. Nous comptons plus d'une année d'attente malheureusement entre le moment de la demande et la possibilité de vous recevoir en équipe.

Nous vous recommandons de vous rapprocher des CRA de votre localité afin d'obtenir d'autres coordonnées de cabinets qui pourraient vous recevoir si vous n'avez pas de suivi.

De plus, nous recevons désormais uniquement les personnes qui sont en cours de suivi régulier auprès d'un.e professionnel.le de santé mentale (psychologue, psychiatre). En effet, nous avons besoin que ce soit également une interrogation clinique du professionnel et plus seulement un auto-questionnement personnel.

Il est important de rappeler que le diagnostic d'un TSA est un **diagnostic clinique long et complexe** qui se réalise en **différentes étapes**. **Aucun diagnostic en urgence ne peut être réalisé au sein de notre équipe.**

Avant de débiter l'évaluation diagnostique, nous vous demandons d'abord de prendre le temps de compléter les différents questionnaires et de rassembler un certain nombre de documents utiles pour retracer votre parcours.

Présentation des 5 étapes :

Etape 1 : Constitution de la demande par la personne elle-même (nb : les jeunes adultes de 18 ans peuvent se faire aider par les parents mais il doit s'agir de leur démarche personnelle volontaire).

Etape 2 : Consultations anamnestiques* (*= trajectoire développementale)

Etape 3 : Tests d'approfondissement au diagnostic

Etape 4 : Synthèse en équipe au sein de TSA³ + échanges téléphoniques avec les différents professionnels extérieurs impliqués dans la vie de la personne.

Etape 5 : Restitution de la synthèse écrite des préconisations de soins thérapeutiques.

Etape 1 : Constitution de la demande

Pour adresser la demande d'évaluation au cabinet TSA³, il faut adresser directement un email à : planningdiagnostiquetsa@gmail.com : nous remercions les parents de ne pas écrire ce mail à la place du jeune adulte pour effectuer cette démarche personnelle).

Nous envoyons ensuite le protocole à lire avec le document d'autorisation : si la personne est d'accord avec notre cadre de travail, les délais et les honoraires, nous adressons ensuite l'ensemble des différents questionnaires à compléter avec la liste des documents à rassembler pour constituer la demande.

C'est après la réception complète des documents que nous étudions les dossiers dans un délai moyen de 5 à 8 semaines environ (en dehors des périodes de congés).

Il y a différents questionnaires à compléter ou courrier à fournir :

- **Par la personne majeure**
- **Par ses parents** (si cela est possible, nous recommandons vivement d'impliquer les parents dans cette démarche qui retrace l'histoire neurodéveloppementale).
- **Courrier obligatoire par un.e professionnel.le de santé** (psychologue, médecin ou médecin psychiatre) : un courrier d'adressage précisant les éléments observés en faveur d'un Trouble du Neuro-Développement ou autre hypothèse interprétative des difficultés constatées qui nécessitent un bilan complet.

Ces documents seront à compléter, imprimer et à nous adresser **en version papier uniquement.**

Le dossier peut être déposé sur place à TSA³ ou envoyé par la poste, en envoi simple (merci de ne pas envoyer en courrier recommandé).

Adresse postale pour nous faire parvenir les documents en format papier :

**Cabinet interdisciplinaire TSA³
Centre d'activités de Gorges de Loup, Bât 5, RDC
24, avenue Joannès MASSET 69009 LYON**

Du fait des longs délais d'attente avant de réaliser une évaluation à visée diagnostique, il est tout à fait pertinent de débiter par un suivi individuel, selon l'intensité de la souffrance ressentie et des besoins au quotidien au sein de la famille. Les coordonnées des différents professionnels de l'équipe de TSA³ sont sur le site internet : www.tsa3.fr

Etape 2 : Consultations anamnestiques

Pour chaque dossier que nous recevons, nous définissons une psychologue « **référente dossier** ». Son rôle est de lire l'ensemble des pièces du dossier et de contacter par téléphone les autres professionnels impliqués dans le suivi de la personne.

- **1^{ère} rencontre** : cette première séance de quatre-vingt-dix minutes environ est réalisée par la psychologue référente du dossier et une autre professionnelle. Cette rencontre vise à bien identifier l'enjeu pour la personne de réaliser une telle évaluation de ses difficultés, de vérifier le consentement lorsqu'il s'agit de très jeunes adultes domiciliés encore avec les parents par exemple. Il s'agit aussi d'évaluer cliniquement le niveau de détresse de la personne et de vérifier la pertinence de réaliser les autres bilans (prévus par les coordinatrices lors de l'envoi de l'e-mail avec l'ensemble des dates proposées).
- **2^{ème} rencontre** : dans la mesure du possible, il s'agit de la séance parentale pour retracer l'histoire neurodéveloppementale de la personne. La personne étant majeure peut choisir d'assister ou non à cette séance parentale. Selon l'âge ou la distance kilométrique, nous pouvons parfois proposer une séance parentale en visioconférence.

Etape 3 : Réalisation de tests d'approfondissement au diagnostic

Selon les bilans qui ont été effectués préalablement pour la personne adulte que nous rencontrons, nous pouvons, si cela est utile et vraiment nécessaire, proposer des outils d'évaluation complémentaires.

Parmi l'ensemble des outils dont nous disposons au sein du cabinet TSA³ :

- Outil d'évaluation du spectre autistique ([ADOS-2](#))
- Outil d'évaluation psychométrique (échelles de Wechsler [WAIS IV](#))
- Outils d'évaluation des fonctions exécutives ([BRIEF](#))
- Outils d'évaluation des fonctions attentionnelles ([TAP](#))
- Outil d'évaluation du comportement adaptatif ([VINELAND-II](#))
- Outils d'évaluation des cognitions sociales (théorie de l'esprit)
- Outils d'évaluation du profil sensoriel.

Etape 4 : synthèse interne en équipe

C'est la psychologue « **référente dossier** » qui anime le temps de présentation en réunion de synthèse, au sein des locaux de TSA³. Elle présente les différentes informations recueillies et croise les regards des différents professionnels impliqués dans l'évaluation.

Il s'agit ainsi d'un temps de réflexion en équipe interdisciplinaire qui vise à proposer différentes préconisations pour aider au mieux la personne dans sa vie quotidienne.

Les patients ne sont pas présents pendant cette synthèse à TSA³.

Etape 5 : Restitution de la synthèse écrite et des préconisations

Cette étape consiste à restituer les conclusions et discuter des préconisations proposées lors de la synthèse en équipe. Cette séance se réalisera avec la psychologue référente du patient.

Par ailleurs, cette séance de restitution permettra de proposer des pistes thérapeutiques différentes selon les hypothèses que nous aurons retenues.

Si cela est nécessaire et la personne est d'accord, nous pouvons proposer un suivi en **Thérapies Comportementales et Cognitives selon les besoins qui auront été identifiés** dans nos conclusions. Le travail psychothérapeutique peut se réaliser en individuel ou en groupe : il vise la plupart du temps une meilleure compréhension des outils de régulation des émotions, de mettre en pratique les techniques de résolution de problème et de communication.

D'autres suivis complémentaires pourront également être proposés : remédiations cognitives, psychomotricité, éducation thérapeutique sur le stress, expressions corporelles, groupes d'affirmation de soi, groupes d'habiletés sociales, aide à la parentalité, ateliers familles, etc.

NB : Profil complexe

Comme nous l'avons dit préalablement, la réalisation d'une évaluation à visée diagnostique est complexe. Parmi les demandes que nous recevons, il arrive souvent qu'il soit impossible pour nous de nous positionner sur une seule hypothèse diagnostique.

Dans ce cas-là, nous redirigeons la personne auprès des équipes des centres de référence pour les adultes, de ligne 3 : <https://centre-ressource-rehabilitation.org/ts2a>

Nous vous invitons également à contacter le CRA pour toute question et information sur les TND : <http://www.cra-rhone-alpes.org/>

NB : compléter le dossier MDPH : si besoin de remplir un dossier MDPH ou de faire une demande de RQTH, les personnes devront s'adresser ensuite auprès de leur médecin traitant ou d'un médecin psychiatre en s'appuyant sur les recommandations et hypothèses que nous aurons formulées pendant l'évaluation (soit auprès d'un CMP, soit en exercice libéral).

ORGANIGRAMME RECAPITULATIF DE NOTRE PROTOCOLE



TARIFS D'ÉVALUATION DIAGNOSTIQUE CHEZ L'ADULTE (A PARTIR DE 18 ANS)

Les évaluations diagnostiques ne font pas l'objet d'un remboursement à la sécurité sociale. Il s'agit d'actes privés. Une prise en charge éventuelle par la mutuelle est parfois réalisée.

Les tarifs appliqués ont été mis à jour à TSA³ le 11 janvier 2021 :

▪ Séance 1	120 €
▪ Séance d'anamnèse parentale	120 €
▪ Séance ADOS-2	250 €
▪ Travail de synthèse interprofessionnelle	100 €
<i>(Ce travail comprend le temps pour la référente du dossier de prendre contact avec les autres professionnels de préparer et d'animer le temps de synthèse en équipe)</i>	
▪ Séance de restitution avec remise de la synthèse écrite	100 €
<i>(ce tarif comprend un forfait de temps de rédaction en plus de la séance de restitution des résultats)</i>	
Total640 €



Si besoin de consultations ou de tests complémentaires :

▪ Dispositif de la Séance 1 répété avec le deuxième parent si impossibilité de rencontrer les deux parents ensemble	120 €
▪ Bilan psychométrique (Echelles de Wechsler)	250 €
▪ Bilan attentionnel	200 €
▪ Bilan de la cognition sociale	200 €
▪ Bilan du comportement adaptatif (VINELAND-II)	250 €
▪ Bilan psychomoteur complet (avec profil sensoriel)	220 €